

# Procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal de Hautefort-Saint Agnan

Lundi 19 octobre 2020 à 20h00

Elus présents : Thomas BELLEIL, Nadine BINETRUY-MEYER, David CHABASSIER, David CONTAMINE, Sébastien DECLÉ, Aurélie DELACOTE, Jennifer EYSSARTIER, Geneviève FALLEAU, Sylvette FORT, Sophie MARY, Philippe MOUSSEAULT, Martine PERTUIS, Albert POUMEAUD, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL.

Etaient absents (avec procuration ou non) : -

Public : 3                      Secrétariat administratif : Sandrine DELTEIL                      Secrétariat de séance : Elodie REBEYROL

## I. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 14 septembre 2020

M. le Maire soumet aux élus l'approbation du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2020 et fait lecture des délibérations prises. Les élus présents adoptent à l'unanimité ce procès-verbal de réunion.

## II. Travaux sur Hautefort et Saint Agnan

M. le Maire informe l'assemblée d'une rencontre avec un paysagiste pour replanter des Tilleuls de chaque côté de l'entrée de l'EHPAD suite à l'arrachage des Marronniers, ainsi que des Charmes autour de la Mairie.

Les travaux d'enrobé de la traverse sur Hautefort ont démarré et la dernière couche de finition se fera au printemps. Un abribus sera mis en place en bordure de l'allée du 1<sup>er</sup> avril 1944. L'aménagement de la place et des abords du Musée sera à prévoir pour l'année prochaine. La rue Marie de Hautefort (de la Pharmacie) est désormais en sens unique et le traçage signalétique au sol se fera avec un stop dans la rue des sœurs de Nevers, face à l'EHPAD.

Les travaux de fibre optique avancent à grands pas pour raccorder l'ensemble du réseau au Nœud de Raccordement Optique (NRO). Une étude avec l'Agence Territoriale Départementale (ATD) est en cours pour proposer des préconisations d'amélioration de la circulation et de signalisation au carrefour de Saint-Agnan/Hautefort (avenue de l'Europe et route du Pays d'Ans) et face à l'Eglise de Saint-Agnan.

Albert POUMEAUD complète les travaux en cours sur le chantier de réfection des canalisations d'eau du château d'eau de La Peyre jusqu'à Las Bouygeas, ainsi que l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques à La Genèbre.

## III. Travaux de restauration de l'Hôtel Dieu

M. le Maire fait lecture de la proposition financière de subvention de la Direction Régionale des affaires culturelles Pôle Patrimoine et Architecture Conservation Régionale des Monuments Historiques (DRAC) pour la restauration de l'aile Est de l'ancien Hôpital de Hautefort, édifice classé au titre des monuments historiques.

Les élus adoptent à l'unanimité la proposition de la DRAC pour solliciter une subvention de l'Etat à hauteur de 45% du montant HT de l'opération, soit 283 000 euros du coût total estimé à 670 000 euros, avec un reste à charge pour la commune de 275 135 euros.

## IV. La Chartreuse

Une Commission de sécurité est prévue le 2 novembre 2020 à La Chartreuse pour réouvrir prochainement le bâtiment comme un lieu de vie et d'animation. Le Sous-Préfet est venu visiter Hautefort et a apprécié le potentiel de ce bâtiment.

## V. Personnel communal

M. le Maire fait un état exhaustif du personnel communal en précisant que la convention avec le CAT de Clairvivre ne sera pas reconduite et que l'entretien de la commune sera assuré par les agents techniques de la commune.

Au service technique (6 employés) : Jean-Marc CHAPON et Thomas LASSORRE (35h/sem) ; Jean-Luc DAUVERGNE et Gilles RIGOT (28h/sem) ; Jean-Luc LATOUR (28h/sem) et Patrick ROCHE (20h/sem).

Au groupe scolaire (6 employés) : Jean-Pierre MARÉCHAL, cuisinier (28h/sem), Pierrette MADRONNET (20h/sem), Mélanie TESTUT (28h/sem), Vanessa RAVIDAT (20h/sem), Marie-Annick METTAS (20h/sem), Sylvie MARTY (20h/sem).

De plus, une employée de ménage, Joddy REY, a été recrutée pour prendre en charge le nettoyage de l'ensemble des bâtiments (salle des fêtes, groupe scolaire, Mairie, Musée).

A la bibliothèque (1 employée) : Caroline COPINE-GERAUD (20h/sem), avec une mission communication sur la nouvelle charte graphique du Bulletin d'informations.

Au secrétariat de la Mairie (2 employées) : Laëtitia ANGOUIN et Sandrine DELTEIL (35h/sem).

Au Musée d'Histoire de la Médecine (2 employées) : Philippine MARTIN et Nadine ROUSSEAU (20h/sem).

Elodie REBEYROL fait état de la Commission du Musée du 22 septembre qui a permis de faire le point sur les horaires d'ouverture réduits du mardi au dimanche de 14h à 18h jusqu'à la date de fermeture le 1<sup>er</sup> novembre prochain, puis de renouveler les deux employées en CAE de 6 mois avec des missions spécifiques sur la promotion du Musée, le dossier Label Petites cités de caractère, le Chemin des Sculptures et le remplacement ponctuel à la Bibliothèque.

Les délibérations de création de postes sont adoptées à l'unanimité des élus pour les services suivants :

- au service technique : un poste en contrat aidé CAE de 28 heures hebdomadaires du 01/01/2021 au 30/06/2021 ;
- à la cantine scolaire : un poste en contrat aidé CAE de 28 heures hebdomadaires du 01/01/2021 au 30/06/2021 ;
- à la Bibliothèque : un poste d'adjoint du patrimoine en contrat de droit public stagiaire de 20 heures hebdomadaires, à compter du 01/01/2021.

M. le Maire propose de payer les heures supplémentaires ou complémentaires pour les salariés ne pouvant poser des repos compensateurs compte tenu du maintien du service public. Les élus adoptent à l'unanimité le règlement de ces heures en actant en séance une enveloppe d'indemnités exceptionnelles pour les agents concernés.

Une enveloppe sur la prime annuelle est réservée pour les employés municipaux : une réunion est prévue à ce titre. Les élus donnent quitus au Maire.

Les élus sont informés du dossier contentieux d'une ancienne salariée, reportée au 16 novembre prochain.

M. le Maire propose aux élus de renouveler l'adhésion au Comité départemental d'action sociale de la fonction publique territoriale pour le versement des prestations d'actions sociales aux agents municipaux. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des élus.

## **VI. Activités économiques**

M. le Maire rappelle l'acquisition par la commune du terrain Dupuy Saint-Léger, pour lequel une étude de bourg a été sollicitée auprès du Département au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Il informe de la restitution du diagnostic de bourg le 26 novembre prochain, avec une séance spécifique à organiser pour les élus. La convention départementale du CAUE est adoptée à l'unanimité pour un montant de 4.000 euros payables à la fin de la mission sur l'exercice 2021.

Le conseil municipal est informé des candidats élus aux sénatoriales : Serge MERILLOU, titulaire et Christelle BOUCAUD, suppléante ; Marie-Claude VAREILHAS, titulaire et Benoît SECRESTAT, suppléant.

Une enquête publique se tiendra en Mairie du 12/11 au 26/11/2020 sur la vente d'un chemin de 1510 mètres au lieu-dit Les Vidalloux, Le Ruisseau Bas, Leymongedie, sur la section AB BE, appartenant à la famille Clergerie. Les élus adoptent à l'unanimité la désignation d'un commissaire enquêteur pour le projet d'aliénation du chemin rural.

Il est proposé d'annuler sur l'exercice 2020 le titre de recette de location en décembre 2019 de la salle des fêtes pour la vente des sapins de Noël au bénéfice de l'association APE Les Ptits Troubadours. Cette délibération est validée à l'unanimité des élus.

Il est fait lecture d'un courrier de Mme PARISSÉ sollicitant la location de l'échoppe n°2 rue Bertran de Born en novembre et décembre. Les élus valident cette demande avec une participation aux charges de 50 euros mensuels.

Thomas BELLEIL a organisé une visite des entreprises FERIGNAC et AOF avec les élus le 9 octobre dernier. Suite à cette rencontre, il a été retenu d'organiser un temps d'échanges avec l'ensemble des entreprises et des artisans de Hautefort/Saint-Agnan.

Elodie REBEYROL fait état des rencontres du mois avec la Communauté de communes, dont notamment la réunion sur le centre de loisirs à Badefols d'Ans qui a fait suite à une enquête auprès des parents d'élèves faisant ressortir une vingtaine d'adhésions potentielles. Un appel d'offres a été lancé pour les travaux d'aménagement de l'ancienne école avec une ouverture prévue au premier trimestre 2021.

Le Maire ajoute que la Commune a eu l'honneur d'accueillir récemment le Sous-Préfet, avec une visite très appréciée de La Chartreuse.

Il fait part également de l'inauguration de la Caserne des pompiers d'Excideuil le 3 octobre dernier et de la rencontre avec Périgord Habitat pour faire un point sur les réparations et l'entretien des 7 maisons de la cité des Ramissas.

## **VII. Vie scolaire et associative, Foire et Marchés, Événements**

Philippe MOUSSEULT fait état des travaux et de l'entretien au groupe scolaire. Il est prévu de créer un parking supplémentaire au groupe scolaire Bertran de Born. Le conseil d'école aura lieu le 3 novembre 2020 à 18 heures.

L'élection des parents d'élèves a désigné : Chloé EYSSARTIER (TPS/PS), Virginie LOCHOU (MS/GS), Marielle PINÇONNET (CP), Christine PERRIER (CE1/CE2), Anaïs CARAMIGEAS et Sandrine LENNE (CM1/CM2).

Le menu de la cantine va dorénavant associer des producteurs locaux à compter de la rentrée de novembre.

L'Assemblée générale de l'Amicale Laïque a confirmé l'annulation de toutes ses animations. Seul le Vestiaire est maintenu, un mercredi par mois. Une réflexion est engagée sur la tenue du Marché de Noël par la CAVA ou par l'Association des commerçants.

Le lundi 2 novembre à 12h30 se tiendra le repas des commerçants sédentaires et non sédentaires.

Il est proposé de revoir la disposition du marché du mercredi et de la foire du 1<sup>er</sup> lundi du mois avec la déviation par le parking de l'école qui pose problème. Ces points seront évoqués lors du repas des commerçants.

## VIII. Information et Communication

Sylvette FORT présente le Bulletin d'informations du trimestre avec un feuillet spécifique sur la redevance incitative.

Une nouvelle maquette de bulletin municipal sera proposée avec le nouveau logo dès janvier 2021.

Une réunion de prévention santé a eu lieu le 6 octobre 2020 à destination des plus de 65 ans pour leur proposer un entretien avec un infirmier et faire un diagnostic santé.

La Charte Vie Aidante avec l'Association France Alzheimer est présentée aux élus : elle propose des permanences avec des professionnels de santé pour les personnes atteintes d'Alzheimer. Il est précisé également que l'Association Halte Répît Détente Aidants propose des permanences pour accueillir les malades et soulager les familles.

La cérémonie du 11 novembre 2020 se tiendra à 11h00 à Saint Agnan et à 11h45 à Hautefort. Il sera proposé à l'école d'y participer pour honorer la mémoire des anciens.

Une plaque commémorative en hommage à deux soldats morts pour la France en 1918 a été déposée au cimetière de Hautefort par la famille des deux défunts.

Le 19 novembre 2020, une journée de sensibilisation à la tarification incitative est prévue à Saint-Laurent des Hommes. Six élus de la commune vont y participer, ainsi que Laëtitia ANGOUIN, secrétaire de la Mairie.

Les travaux de plateforme des points de collecte des déchets commenceront début novembre 2020. Dès juillet 2021, les badges seront distribués et une facture blanche arrivera en fin d'année pour l'estimation des besoins. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la facturation sera effective. Pour les commerçants, il sera proposé une convention de location de containers en fonction du volume de déchets.

Il a été décidé de fermer l'accès aux véhicules de chantier dans les cimetières de Hautefort et de Saint-Agnan, sans autorisation préalable de la Mairie. La circulation des piétons quant à elle reste libre d'accès.

La séance est levée à 23 h 05.